



**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 15 novembre 2019 à 14h00
Salle des Sources à Malestroit (56)**

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 15 novembre 2019 à 14h00** salle des Sources à Malestroit (56), pour le Comité Syndical sous la présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame Solène MICHENOT, Conseil départemental d'Ille et Vilaine et Présidente de l'EPTB Vilaine

Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller départemental d'Ille et Vilaine

Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne

Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté

Monsieur David MOIZAN, Brocéliande communauté

Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur André LEMAÎTRE, Châteaubriant-Derval Communauté

Monsieur Gérard DRENO, Communauté de communes de la région de Blain

Monsieur Didier PECOT, Communauté de communes de Pontchâteau-St Gildas

Monsieur Guy DROUGARD, de l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté

Monsieur Joseph MENARD, Pays de Chateaugiron Communauté

Monsieur Thierry RESTIF, Roche aux Fées Communauté

Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté

Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté

Monsieur Stéphane ROUAULT, Ploërmel Communauté

Monsieur René DANILET, Questembert Communauté

Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération

Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération

Madame Jocelyne POULIN, Région de Nozay Communauté

Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes métropole

Monsieur Pascal PINAULT, Rennes métropole

Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur Guy RIVAL, Syndicat Eau du Morbihan

Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique

Monsieur Philippe LETOURNEL, Production d'Eau Potable Ouest 35

Pouvoirs :

Monsieur Bernard LEBEAU donne pouvoir à Madame Solène MICHENOT

Monsieur Bernard PIEDVACHE donne pouvoir à David MOIZAN

Excusés :

Monsieur Alain GUIHARD, Conseil départemental du Morbihan
Monsieur Bernard LEBEAU, Conseil départemental de Loire-Atlantique
Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseil départemental du Morbihan
Madame Françoise HAMEON, Conseil départemental de Loire-Atlantique
Monsieur Bernard ETHORÉ, Brocéliande Communauté
Monsieur Guy LE GAL, CAP Atlantique
Madame Françoise LACHERON, Roche aux Fées Communauté
Madame Laurence BESSERVE, Rennes métropole
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes métropole
Monsieur Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté
Madame Marie-Odile COLINEAUX, Questembert Communauté (suppléante)
Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint Méen Montauban Communauté
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré communauté
Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté
Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique
Monsieur François CHENEAU, CARENE
Monsieur Jean-Jacques LUMEAU, CARENE

Assistaient également :

Monsieur André CROCQ, Conseiller régional de Bretagne
Monsieur Thierry EVENO, Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération
Madame Delphine PAJOT, Région Bretagne
Madame Sophie GRIBIUS, Rennes métropole
Madame Julie DELHOUME, Pays de Chateaugiron communauté
Monsieur Anthony JUBIN, Redon agglomération
Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur départemental de Loire-Atlantique
Monsieur Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine
Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur général de l'EPTB Vilaine
Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Général Adjoint de l'EPTB Vilaine
Madame Hélène CALLE, Responsable Administrative et financière à l'EPTB Vilaine
Madame Stéphanie WOIMANT, Responsable Pôle Milieux aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine
Monsieur Aldo PENASSO, Responsable Pôle Eau potable et Hydraulique à l'EPTB Vilaine
Monsieur Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification à l'EPTB Vilaine
Madame Catherine POTIER, Agent d'accueil et assistante Pôle Administratif et Financier
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat des Assemblées et assistante Milieux naturels-
Politique de Bassin à l'EPTB Vilaine

*

* *

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 15 novembre 2019 à 14h00
Salle des Sources à Malestroit (56)**

7 – Nouveau classement démographique de l'EPTB Vilaine

Le classement « 40 000 à 80 000 habitants » a été accordé par Monsieur le Préfet par courrier du 14 septembre 2007.

Par délibération du 29 novembre 2011, le Conseil d'Administration de l'IAV avait demandé à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique que l'Institution appartienne à la catégorie démographique « communes de 80 000 à 150 000 habitants », rappelant à cette occasion qu'entre 2000 et 2005, un classement « 80 000 à 150 000 habitants » avait été sollicité en vain, et qu'il s'agissait d'une solution d'attente.

A la lumière des classements supérieurs obtenus par d'autres EPTB d'importance moindre – s'agissant de leur budget ou de leurs effectifs, de la transformation de l'Institut d'Aménagement de la Vilaine en Etablissement Public en septembre 2017, des nouvelles compétences exercées par l'établissement depuis le 1^{er} janvier 2019, du nombre et du niveau des emplois qui sont et vont être nécessaire à l'exercice de ses nouvelles missions, de la superficie du territoire couvert (11 000 km²) par l'EPTB Vilaine et de sa population, il apparaît utile de solliciter un nouveau classement démographique « communes de 100 000 à 199 999 habitants ».

Le Comité syndical approuve à 751 voix sur 751, de solliciter Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique pour le classement de l'EPTB Vilaine dans la catégorie démographique « commune de 100 000 à 199 999 » habitants ; et de confier à le (la) Président(e) l'accomplissement de toutes les démarches et à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,

La Présidente de l'EPTB Vilaine

Solène MICHENOT